

Ministère de la Communauté française

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1010 Bruxelles , le 31 Mai 2000
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0
02 / 210.58.52

Monsieur Jacques LEFERE
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: VS / Dossier pédagogique 2638

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

----- Unité de formation : APPROCHE PREVENTIVE DE LA VIOLENCE ET NOTIONS DE BASE DE
SECOURISME (CONVENTION)

Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE
TRANSITION

Code Référence : 962301U21X1

Domaine : 901 Sciences appliquées-SE:psychologie,psychologie sociale

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice générale adjointe,



Claudine Louis

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Jacques.LEFERE
..... administrateur délégué

Date et signature (2)
05.02.1999

2. Intitulé de l'unité de formation (2)

APPROCHE PREVENTIVE DE LA VIOLENCE, ET NOTIONS DE BASE DE SECOURISME
(CONVENTION)

CODE DE L'U.F.(3)	962301021 x 1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	901
-------------------	---------------	----------------------------------	-----

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de ...1... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de ...1... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

X(1) Enseignement secondaire de : X (1) transition O (1) qualification
du degré : O (1) inférieur X (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

O (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : O (1) oui x(1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ...1... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ...1... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ...1... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ...1... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

UNITE DE FORMATION : APPROCHE PREVENTIVE DE LA VIOLENCE ET NOTIONS DE BASE DE SECOURISME (CONVENTION)

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1 Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 19991, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2 Finalités particulières

Cette unité de formation a pour objectif de rendre l'étudiant capable de gérer d'une manière individuelle ou collective des situations de conflit rencontrées en milieu urbain. Cette forme de violence urbaine suscite en effet des situations qui appellent trois types de réactions :

- prévention
- intervention
- premiers soins aux victimes.

L'étudiant aura acquis les compétences pour choisir et appliquer le comportement approprié aux circonstances.

UNITE DE FORMATION : APPROCHE PREVENTIVE DE LA VIOLENCE ET NOTIONS DE BASE DE SECOURISME (CONVENTION)

CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1 Capacités

2.1.1. EN FRANCAIS

L'élève doit être capable de :

- * **Lire et comprendre** un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :
 - lire couramment, avec une prononciation correcte et en respectant les pauses de sens correspondant à la ponctuation;
 - répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites;

- * **S'exprimer oralement et par écrit :**

produire des énoncés variés (informatifs, narratifs) au message simple mais clair.

- A l'oral, le débit sera fluide, la prononciation correcte.

- L'écrit respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation (, . : ?), les majuscules; l'écriture sera lisible.

2.1.2. EN MATHEMATIQUE

L'élève sera capable de :

- * maîtriser le système de numérotation en base 10;
- * opérer sur les nombres naturels entiers et décimaux (addition, soustraction, multiplication et division);
- * calculer les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10;
- * reconnaître et différencier les solides et les figures planes simples;
- * reconnaître et différencier les mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité;
- * déterminer la distance entre deux points, entre deux droites;
- * à partir de dimensions imposées, tracer, aux instruments, des figures géométriques.

2.2 Titre pouvant en tenir lieu

CESI.

**UNITE DE FORMATION : APPROCHE PREVENTIVE DE LA VIOLENCE ET NOTIONS DE
BASE DE SECOURISME (CONVENTION)**

Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement

Pas de recommandations particulières, sauf pour le cours de méthodologie spéciale d'intervention: la constitution des groupes garantira le niveau des études et sera en relation avec le code U de l'activité d'enseignement.

UNITE DE FORMATION : APPROCHE PREVENTIVE DE LA VIOLENCE ET NOTIONS DE BASE DE SECOURISME (CONVENTION).

Programme

1. Approche préventive de la violence

L' étudiant pourra développer, au départ d'une étude du milieu, une approche préventive de la violence à travers des travaux pratiques tels que:

- répertorier les formes de violence (atteintes à la dignité, racisme, sexisme, agressions...);
- dégager les facteurs d'insécurité ou les incitants à la violence dans son milieu de travail, (plaine de sports, logement social,...);
- répertorier tous les intervenants dans le mieux-être social de son secteur (associations, commissariats, écoles, services sociaux, services médicaux, ...) en vue de proposer des approches préventives pluridisciplinaires.

2. Méthodologie spéciale d'intervention

L' étudiant sera sensibilisé aux méthodes et techniques d'intervention sur le terrain,

- en accompagnant des spécialistes de la sécurité non policière à des matches de football, grandes manifestations populaires, concentrations,
- en visualisant des interventions verbales (non physiques) en conflit ouvert;
- en élaborant des solutions réalistes et adéquates pour éliminer les facteurs d'insécurité;
- en s'appropriant des techniques de base d'intervention verbale dans des situations conflictuelles.

Remarque importante : Il conviendra cependant de bien délimiter le cadre de ces interventions qui ne peuvent se confondre avec les interventions physiques des professionnels de la sécurité.

3. Notions de base de secourisme

L' étudiant s'initiera aussi aux notions de bases de secourisme et sera capable de:

- pratiquer les premiers gestes qui sauvent: ex - sécurisation, déplacement (si opportun) et installation (si nécessaire) du blessé, techniques élémentaires de réanimation, actions à éviter (donner à boire,...);
- définir une séquence d'actions pour faire soigner une victime et la faire prendre en charge par des professionnels.

UNITE DE FORMATION : APPROCHE PREVENTIVE DE LA VIOLENCE ET NOTIONS DE BASE DE SECOURISME (CONVENTION).

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Le seuil de réussite sera atteint si, de façon autonome, et de préférence en groupe pour les interventions, l'étudiant est capable de :

- inventories des sources de violence en milieu urbain;
- simuler une intervention verbale en rapport avec la situation de conflit ou de violence sociale;
- proposer des solutions adaptées à la prévention de la violence;
- exécuter les premiers soins à une victime ou assurer efficacement sa prise en charge.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera notamment tenu compte:

- de l'application de consignes précises et de règles de sécurité,
- de la pertinence et l'efficacité des méthodes employées.

UNITE DE FORMATION : APPROCHE PREVENTIVE DE LA VIOLENCE ET NOTIONS DE BASE DE SECOURISME (CONVENTION).

PROFIL DES CHARGES DE COURS

Pour l'approche préventive de la violence, un enseignant ou un expert qui par son expérience professionnelle et personnelle manifeste les compétences requises spécifiques au domaine de la prévention de la violence.

Pour la méthodologie spéciale d'intervention, un psychologue ou un expert qui par son expérience professionnelle et personnelle manifeste les compétences requises propres au type d'intervention visé.

Pour les notions de base de secourisme, un enseignant ou un expert qui pratique les premiers soins dans un organisme reconnu.